



DILEMNE AVEC MON PROPRIETAIRE

Par **LEMIERE Marc**, le **08/02/2017** à **09:45**

Bonjour,

J'écris ce message car j'ai besoin d'une réponse juste et équitable en raison d'un différent qui m'oppose à mon propriétaire. Il y a quelques mois, j'ai perdu la clé de ma boîte aux lettres. J'ai acheté un canon pour effectuer le changement de serrure mais j'ai échoué laissant ainsi une boîte fermée avec un trou en lieu de serrure. Pour cette tentative de réparation, un voisin m'a aidé, occasionnant ainsi une légère dégradation sur sa propre BAL, voisine de la mienne. Ce dernier s'est par la suite plaint à la copropriété pour ces dégradations. Depuis je suis harcelé par mon propriétaire qui était initialement un ami pour que je change cette BAL et me menace désormais d'entamer une procédure contre moi, celui-ci étant lui-même harcelé par le syndic de copropriété, m'informant sans cesse que la BAL appartient à la copropriété et non au locataire. J'envisage de déménager dans quelques mois, dois-je absolument changer cette BAL immédiatement ou bien cela peut attendre mon départ ? (bien évidemment je paierai les réparations).

Je vous remercie de votre attention et des réponses que vous pourrez m'apporter.

Cordialement.

Par **LEMIERE Marc**, le **08/02/2017** à **12:43**

Merci pour votre réponse. Oui c'est exact. Je suis une personne responsable et j'assume mon erreur. Mais ma question était juste de savoir si le syndic ou mon bailleur peuvent m'imposer de changer cette BAL immédiatement ou bien lorsque je quitterai les lieux de laisser une BAL neuve. C'est juste une question de principe car ils me harcèlent...

Par **LEMIERE Marc**, le **09/02/2017** à **11:28**

Je vous remercie sincèrement de votre réponse. Au plaisir.